Séance publique du 14 février 2005

Délibération n° 2005-2468

commission principale :	déplacements et urbanisme
commune (s) :	Oullins
objet :	**Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Signature de la convention-cadre triennale (2004-2006)**
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 janvier 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'objet du présent rapport concerne la signature d'une convention-cadre triennale, relative à la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la commune d'Oullins pour les années 2004, 2005 et 2006.

Une précédente convention 2000-2002 avait été approuvée par le Conseil le 30 octobre 2000 et un avenant pour l'année 2003 approuvé par le Bureau le 17 novembre 2003. Dans ce cadre, un certain nombre d'actions ont été menées :

- surentretien des espaces extérieurs dans les quartiers du Golf et de la Saulaie,
- petits travaux pour l'adaptation des espaces publics des quartiers du Golf et de la Saulaie,
- sécurisation des accès aux immeubles de l'Opac du Rhône dans le quartier de la Saulaie,
- requalification des halls d'entrées des immeubles de la SA HLM HMF au Golf.

Cette précédente convention-cadre et son avenant 2003 ont fait l'objet d'un bilan : les actions menées ont amélioré la qualité de vie des habitants, la propreté des quartiers tout en permettant l'implication des habitants, particulièrement à la Saulaie. Néanmoins, il s'agit de pérenniser ces avancées par des actions de sensibilisation des habitants à leur environnement, par le renforcement des relations entre les locataires et leur bailleur, particulièrement au Golf et par une amélioration de mise en œuvre de certaines actions par les acteurs publics.

La nouvelle convention-cadre triennale (2004–2006) dont les signataires sont la Communauté urbaine, l'Etat, la région Rhône-Alpes, la commune d'Oullins, l'Opac du Rhône, la SA HLM HMF, les HLM du Sud-Est prévoit cinq axes de travail principaux :

- conforter l'entretien des quartiers du Golf et de la Saulaie, par la mutualisation des moyens et par le surentretien dans des espaces ciblés par le biais de l'intervention d'une entreprise d'insertion,

- cibler des interventions dans des espaces en attente ou dégradés (aménagement léger, reprise de végétaux) et sur le patrimoine des bailleurs (finaliser les actions de propreté et de sécurisation entreprises les années précédentes),

- travailler sur les changements de comportement afin que les espaces soient davantage respectés par les habitants, commerçants et usagers (partenariats écoles, centres sociaux, visites en marchant, etc.),

- poursuivre la formation et la mise en réseau des professionnels concernés par la gestion de proximité, pour mieux se connaître, partager une culture de projet commune et pouvoir ainsi mener des actions ensemble,

- poursuivre la collaboration avec les habitants afin de repérer avec eux les priorités d'intervention et obtenir un plus grand respect des espaces entretenus et aménagés (visites en marchant, opérations de plantations, appui à la constitution de collectifs de locataires) ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2000-5604 en date du 10 juillet 2000 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la passation de la convention-cadre triennale relative à la gestion sociale et urbaine de proximité de la commune d'Oullins pour les années 2004, 2005 et 2006.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention-cadre relative à la gestion sociale et urbaine de proximité de la commune d'Oullins pour les années 2004, 2005 et 2006.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,